

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

## CONTEMPORAINS ILLUSTRÉS.

### SAINT-SIMON ET FOURIER.

L'âge d'or du genre humain n'est point derrière nous, il est au-devant, il est dans la perfection de l'ordre social. Nos pères ne l'ont point vu, nos enfants y arriveront un jour; c'est à nous de leur en frayer le chemin.

SAINTE-SIMON.

Moi seul j'aurai fondé vingt siècles d'imbécillité politique, et c'est à moi seul que les générations présentes et futures devront l'initiation de leur immense bonheur... Possesseur du livre des Destinées, je viens dissiper les ténèbres politiques et morales, et sur les ruines des sciences incertaines j'éleve la théorie de l'harmonie universelle.

FOURIER

(Suite.)

Le sans-façon avec lequel Saint-Simon faisait aussi bon marché de l'existence de Monsieur, frère du roi, etc., etc., éveilla les susceptibilités du parquet.—Cependant le factum déposé au jury fut considéré comme plus irrévéréncieux que coupable et l'auteur fut acquitté.

M. Olinde Rodrigues, dans son remarquable travail sur son maître, me semble attribuer, une valeur un peu exagérée à cette boutade, dont la justesse est fort contestable, au moins actuellement; car, dans l'état présent de la société, la disparition subite de tous les fonctionnaires publics causerait certainement un plus grand trouble que celle des cinquante premiers savants, artistes et artisans en tous genres.

On a vu plus haut avec quelle imperturbable sérénité notre philosophe, héritier d'une des plus grandes familles de France, supportait les misères d'une vie besogneuse et décriée. « Il y en a qui me plaignent, disait-il quelquefois; mais ils ne savent pas que je vis trois mille ans en avant de mes contemporains; ils ne se doutent pas des jouissances que j'éprouve. » Un jour cependant, le 9 mars 1823, le réformateur eut un accès de faiblesse. Dans une heure de découragement et de tristesse amère, il dut de lui-même, et résolut de s'affranchir de la vie. Il se tira un coup de pistolet; mais le canon, dirigé vers la tempe, dévia. L'os frontal fut seulement entamé. Toutefois il perdit, je crois, l'usage d'un œil. Mais, voyant dans ce suicide manqué un signe confirmatif de sa mission, il reprit courage, et se remit à l'œuvre avec une nouvelle ardeur. Bientôt il eut la satisfaction de voir se former autour de lui un petit noyau d'écote. Il avait perdu M. Thierry, qui l'avait quitté pour se vouer aux travaux purement historiques. Il avait conquis ensuite M. Auguste Comte; ce dernier s'était également séparé de lui. Mais il avait trouvé dans un nouveau disciple, M. Olinde Rodrigues, une ardeur de dévouement et de prosélytisme qui n'avait pas peu contribué à rallier à ses idées plusieurs hommes distingués, entre autres M. Enfantin, dont l'influence devait plus tard servir, à former et à perdre l'école.

Jouissant enfin sur ses vieux jours du calme, des sympathies et de l'admiration qui avaient fait défaut à sa vie, Saint-Simon s'occupa de compléter ses vues générales sur la direction des sociétés par l'exposition de ses idées en matière de religion. Tel fut le but de l'ouvrage intitulé : *Nouveau Christianisme, dialogue entre un novateur et un conservateur.*

Saint-Simon commence par poser en principe que la religion chrétienne est d'origine divine. A la fin de son travail, il consacre deux pages à démontrer la divinité de Jésus-Christ par l'éternelle actualité de sa morale. Je les citerai d'abord pour donner une idée de l'esprit du *Nouveau Christianisme*.

« Nous sommes, dit-il, certainement très-supérieurs à nos devanciers dans les sciences d'une utilité positive et spéciale; c'est seulement depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, et principalement depuis le commencement du siècle dernier, que nous avons fait de grands progrès dans les mathématiques, dans la physique, dans la chimie, dans la physiologie. Mais il est une science bien plus importante pour la société, que les connaissances physiques et mathématiques: c'est la science qui constitue la société, c'est celle qui lui sert de base: c'est la morale. Or, la morale a suivi une marche absolument opposée à celle des sciences physiques et mathématiques. Il y a plus de dix-huit cents ans que son principe fondamental a été produit, et depuis cette époque toutes les recherches des hommes du plus grand génie n'ont point fait découvrir un principe supérieur par sa généralité ou par sa précision à celui donné à cette époque par le fondateur du Christianisme. Je dirai plus: quand la société a perdu de vue ce principe, quand elle a cessé de le prendre pour guide général de sa conduite, elle est promptement retombée sous le joug de César, c'est-à-dire sous l'empire de la force physique que ce principe a subordonné à la force intellectuelle. Je demande maintenant si l'intelligence qui a produit, il y a dix-huit cents ans, le principe régulateur de l'espèce humaine, et qui, par conséquent, a produit ce principe quinze siècles avant que nous ayons fait des progrès importants dans les sciences physiques et mathématiques; je demande si cette intelligence n'a pas évidemment un caractère surhumain, et si elle existe une plus grande preuve de la révélation du Christianisme.

Ainsi donc, suivant Saint-Simon, ce que Dieu a révélé n'est pas perfectible; mais ce que le clergé a dit au nom de Dieu compose une science-susceptible de perfectionnement, de même que toutes les autres sciences humaines. « La théorie de la théologie a besoin, dit-il, d'être renouvelée à certaines époques, de même que celle de la physique, de la chimie et de la physiologie. » Saint-Simon admet cependant que l'Eglise est une institution divine; il dé-

clare que l'Eglise a pu et dû être réputée inflexible tant qu'elle a eu pour chefs les hommes les plus capables de diriger les forces de la société vers le but divin. Or, quel est ce but? Il est tout entier contenu dans le principe donné par Jésus: « Les hommes doivent se conduire en frères les uns envers les autres. »—Dieu, dit Saint-Simon, n'aurait point eu une volonté systématique s'il eût fondé la religion sur plusieurs principes. Elle se rapporte donc tout entière à un seul principe, et c'est au point de vue de ce principe fondamental que doivent être jugées les différentes communions formées au sein du Christianisme. Tout ce qui en elle s'éloigne de ce principe, tout ce qui tend à contrarier la réalisation de cette formule, c'est-à-dire l'organisation sur la terre de la fraternité entre les hommes, est par cela même entaché d'hérésie. Saint-Simon se borne à examiner sous ce point de vue les deux principales communions chrétiennes, le catholicisme et le protestantisme. Après avoir rendu hommage à la primitive Eglise, et reconnu la conformité de ses enseignements et de ses actes avec le principe chrétien, Saint-Simon attaque la papauté spécialement à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. Il lui reproche d'avoir quitté la direction chrétienne, et précisant les objections à sa manière, il l'accuse d'hérésie sous quatre chefs:

1<sup>o</sup> Parce qu'elle donne aux laïques un enseignement vicieux; 2<sup>o</sup> parce que, donnant aux séminaristes une mauvaise éducation, elle forme des pasteurs dépourvus des idées et de l'instruction nécessaires pour bien diriger les troupeaux qui doivent leur être confiés; 3<sup>o</sup> parce qu'elle est elle-même un éclatant exemple d'impudence et d'erreur en matière de direction sociale, puisque, de tous les Etats de l'Europe, les Etats-Romains sont ceux où l'administration des intérêts publics est la plus défectueuse; 4<sup>o</sup> enfin parce qu'elle a laissé former dans le sein de l'Eglise, et protégé presque sans interruption, deux institutions diamétralement opposées à l'esprit du Christianisme, celle de l'inquisition et celle des Jésuites.

Je ne puis qu'énoncer ici les quatre griefs que Saint-Simon formule contre la papauté, sans entrer dans le détail de la discussion des arguments à l'appui.

Du reste, le protestantisme n'est pas plus épargné que le catholicisme. Il est également accusé d'hérésie sous trois chefs:

1<sup>o</sup> Pour avoir adopté une morale très-inférieure à celle qui peut convenir aux chrétiens dans l'état actuel de leur civilisation; pour avoir fait rétrograder le Christianisme à son point de départ, c'est-à-dire à l'époque où placé en dehors de l'organisation sociale, il était obligé de se soumettre au pouvoir de César, dont tous les autres émanaient; 2<sup>o</sup> pour avoir adopté un mauvais culte, un culte sec, aride, qui a prosaïqué tous les sentiments chrétiens; 3<sup>o</sup> pour avoir adopté un mauvais dogme en bornant l'enseignement chrétien à l'étude exclusive de la Bible, laquelle étudie offre quatre inconvénients majeurs.

Toutefois, si Luther a mal doctriné, Saint-Simon pense qu'il a bien critiqué, et que sa critique féconde a préparé les voies au nouveau christianisme.

Mais enfin quel sera le caractère de ce nouveau christianisme? Il sera un développement de la première formule donnée par Jésus-Christ: les hommes doivent se conduire en frères les uns envers les autres. Cette formule, qui établissait la fraternité individuelle dans un temps où la société était encore divisée en maîtres et en esclaves, s'étendra et deviendra une formule de fraternité sociale organisée au matériel et au spirituel en se présentant de la manière suivante:

« La religion doit diriger la société vers l'amélioration la plus rapide possible de l'existence morale et physique de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre; la société doit s'organiser de la manière la plus propre à atteindre ce grand but... Le nouveau christianisme est appelé à lier entre eux les savants, les artistes, les industriels, et à les constituer les directeurs généraux de l'espèce humaine, ainsi que des intérêts spéciaux de chacun des peuples qui la composent. Il est appelé à placer les beaux arts, les sciences d'observation et l'industrie à la tête des connaissances sacrées, tandis que les catholiques les ont rangés dans la classe des connaissances profanes. Il est appelé enfin à prononcer anathème sur la théologie et à classer comme impie toute doctrine ayant pour objet d'enseigner aux hommes d'autres moyens pour obtenir la vie éternelle que celui de travailler de tout leur pouvoir à l'amélioration de l'existence de leurs semblables. »

L'auteur du *Nouveau Christianisme*, comprenant sans doute tout ce qui manquait à ce premier travail, annonçait une continuation; mais la mort l'arrêta au milieu de son œuvre. Tandis qu'on imprimait cette première partie, il tomba malade et expira le 19 mai 1825. Au lit de mort, il s'entreint comme Socrate avec ses disciples:

« La poire est mûre, leur disait-il, vous la cueillerez. La dernière partie de nos travaux sera peut-être mal comprise. En attaquant le système religieux du moyen âge, on n'a réellement prouvé qu'une chose, c'est qu'il n'était plus en harmonie avec le progrès des sciences positives, mais on a eu tort d'en conclure que le système religieux devait disparaître en entier; il doit seulement se mettre en rapport avec le progrès des sciences. »

A continuer.

## Feuilleton de la Revue Canadienne.

### LES PROFITS DU DESEPOIR.

II.  
(Suite.)

—Dix mille francs... Eh quoi! ce n'est plus mille francs par mois, maintenant, c'est dix mille? cent vingt mille livres de rente!... Je comprends vos précautions oratoires, mon cher M. Dubreuil; vous avez craint l'effet que pouvait produire sur moi cette fortune subite? Les violences de la joie sont souvent aussi dangereuses que les plus terribles atteintes de la douleur. Mais rassurez-vous, j'ai l'habitude du bonheur; dans ce genre-là rien ne peut me surprendre; je m'attends à tout. Tenez, vous viendriez me dire aujourd'hui: « Le voile qui couvrait votre naissance est tombé; les circonstances impérieuses qui avaient exigé un profond mystère n'existent plus; le roi votre père vient de mourir et vous êtes appelé à lui succéder, » eh bien! je recevrais cette nouvelle sans émotion, comme une chose toute simple et qui devait arriver; mon cœur ne battrait ni plus fort ni plus vite, et j'irais tranquillement prendre possession de mon royaume. Au lieu d'une couronne, c'est la richesse que le sort m'envoie? Qu'elle soit la bienvenue! Elle ne pouvait s'offrir à moi dans un meilleur moment, car elle aidera, je l'espère, l'accomplissement d'un projet sur lequel je fonde depuis hier toutes mes espérances de félicité.

—Hélas! mon jeune ami, reprit M. Dubreuil, qui avait écouté Anatole sans avoir la force de l'interrompre, vous vous trompez étrangement, et maintenant plus encore que tout à l'heure. Je fais un appel à votre courage et à votre fermeté.

—Expliquez-vous; je suis prêt à vous entendre.

—Vos premières années, je vous l'ai dit, se sont passées à la campagne, chez votre nourrice, qui ne savait absolument rien sur votre origine et qui est morte depuis longtemps. Vous aviez six ans lorsqu'un inconnu se présenta chez moi avec vous.—Laissez-moi vous rappeler ces détails dans cet instant solennel.—Après quelques compliments sur ma probité, mon caractère et ma réputation, l'inconnu me demanda si je voudrais me charger de servir d'intermédiaire entre des parents qui avaient des raisons pour se cacher et un enfant qui serait appelé à rentrer dans sa famille dès que cela se pourrait sans danger pour sa fortune et pour son avenir. Vous ferez, me disait-il, une bonne action qui vous coûtera peu d'embarras. S'agissait de recevoir tous les ans une assez forte somme, de payer la pension dans laquelle on allait vous placer, de vous faire donner les meilleurs maîtres et de veiller sur vous.

J'adressai à l'inconnu des questions auxquelles il me déclara ne pouvoir répondre; je lui demandai son nom; il me dit qu'il s'appelait Hermann et qu'il était l'intendant de votre père. J'ai pensé depuis que ce nom et cette qualité étaient supposés. Ne voyant aucun inconvénient à accepter la mission qu'il me proposait, j'acceptai sans balancer, refusant seulement la rémunération qui me fut offerte. Depuis ce moment je reçus chaque année une somme de quatre mille francs destinée aux frais de votre éducation, mais je n'entendis parler ni d'Hermann ni de vos parents. L'argent, en billets de la banque de France, m'arrivait de divers pays, tantôt d'Allemagne et tantôt d'Angleterre, quelquefois d'Italie ou de Belgique, sans doute pour dérouter mes recherches; les lettres jointes à ces envois étaient très courtes et de diverses écritures; vous les avez vues. Quand vous eûtes atteint l'âge de dix huit ans et que vos études furent terminées, la pension s'éleva à onze mille francs et fut toujours servie avec la même exactitude et le même mystère qui a rendu vains tous les efforts que nous avons faits pour le pénétrer. Hier, qui était le jour où je devais recevoir vos fonds, j'ai reçu la lettre que voici, timbrée à Paris:

« Le secret de la naissance d'Anatole vient d'être enseveli dans une tombe qui s'est ouverte deux fois depuis vingt-cinq ans. A défaut d'un rang, on espérait pouvoir lui léguer une fortune, mais de récents et irréparables désastres ont enlevé cette consolation à sa mère mourante. Les dix mille francs joints à cette lettre sont le dernier débris d'un grand naufrage. Puisse ce faible secours l'aider à se créer une existence modeste et heureuse! Et vous, monsieur Dubreuil, recevez les remerciements et les bénédictions que méritent vos soins désintéressés. »

Malgré toute sa résolution, Anatole pâlit à cette lecture; cependant il fit bonne contenance devant M. Dubreuil, qui ne cherchait pas à dissimuler son chagrin et sa consternation.

—Pauvre jeune homme, dit l'ancien banquier que ne suis-je riche pour vous aider dans ce moment critique! mais vous le savez, moi aussi j'ai éprouvé les rigueurs de la fortune; après avoir mené une existence brillante, je me suis vu réduit au strict nécessaire.

Anatole reprit d'une voix mal assurée:—Comme vous je saurai supporter l'adversité. Je suis jeune, je suis fort, je ne manque pas d'intelligence, je possède quelques talents; que faut-il de plus pour acquérir les biens qui m'échappent aujourd'hui?

—Votre courage est un grand soulagement pour moi, mon ami! Oui, sans doute, vous avez tout ce qu'il faut pour acquérir une position brillante, et vous ne pouvez manquer d'y arriver avec votre fermeté d'âme et votre bonne volonté.

—Je l'espère, répondit Anatole, qui avait puisé dans son amour les forces nécessaires pour supporter ce rude coup. Il serra la main de M. Dubreuil, et il sortit pour se rendre chez M. Fugassin. Chemin faisant, il appela à son

secours l'image de Caroline pour chasser de son esprit les idées noires qui tentaient de le troubler.

Le temple de la Fortune, la Bourse, comptait M. Fugassin parmi ses plus fidèles habitués et ses plus infatigables spéculateurs. A quel titre et avec quels fonds M. Fugassin spéculait-il? C'était là un secret dont nul ne s'inquiétait. Sur ses cartes de visite il prononçait la qualité d'agent d'affaires; il parlait beaucoup de son cabinet, où il se tenait peu, de ses cartons, qu'il n'ouvrait jamais devant témoins, et de ses clients, qu'il se gardait bien de nommer, de peur qu'on ne les lui enlevât. Faute de pouvoir exercer en plein théâtre, il se glissait chaque jour dans la coulisse, où il marronnait de petites négociations commerciales au détriment de MM. les courtiers royaux patentés. Rompu aux besognes et aux roueries industrielles, calculateur rusé, habile dans l'art de faire manœuvrer les chiffres, il savait tirer un assez bon parti de son métier ténébreux. Comme il ne s'était pas encore éclipsé une seule fois dans le cours de ses travaux, et qu'il payait aux termes voulus les engagements qu'il prenait avec prudence, sa réputation était sans tache. Les gens qui n'avaient avec lui que des rapports superficiels le citaient comme un original assez divertissant. On pouvait en effet s'amuser de ses prétentions et de sa figure. M. Fugassin avait passé la quarantaine, mais il s'efforçait de conserver les apparences de la jeunesse sous l'enveloppe d'une toilette toujours très recherchée. A ses heures de récréation il tranchait du dandy; il parlait volontiers chevaux, steeple-chase et danseuses de l'Opéra, toutes choses qu'il ne connaissait que de vue. Du reste, et surtout en affaires, il affectait une grande réserve. Il avait la manie de jouer au diplomate, en se donnant pour posséder d'importants secrets venus de haut et de loin, et qu'il ne voulait trahir pour rien au monde, pas même pour faire hausser les fonds publics. Sa maxime favorite était celle-ci: « Savoir se taire est un art indispensable pour réussir et pour faire fortune. » Chacun des secrets qu'il gardait si bien devait tôt ou tard le payer de sa discrétion.

Ce dernier trait, le plus saillant du caractère de M. Fugassin, expliquera à moitié les réponses voilées qu'il fit aux interrogations d'Anatole.

—Ma visite vous surprendra peut-être, monsieur, car je n'ai pas l'honneur d'être particulièrement connu de vous.

—Comment donc!... M. Anatole Brémont, n'est-ce pas? J'ai eu l'avantage de faire quelquefois votre partie de whist chez le général Duparc. Vous jouez très bien et très heureusement. Avec votre bonheur vous devriez vous lancer dans les spéculations de la Bourse.

—Cela pourra venir, mais il ne s'agit pas précisément de cela maintenant.

—De quoi s'agit-il donc?

—Vous étiez hier au Théâtre-Français?

—Etais-je au Théâtre-Français?... Attendez donc; j'ai une si mauvaise mémoire!...

—Ne vous rappelez-vous pas que vous étiez aux stalles d'orchestre et qu'au moment où le spectacle venait de finir, vous avez salué des personnes qui se trouvaient dans une loge du côté droit?

—C'est possible; je connais tant de monde!...

—Un monsieur, une dame et une jeune personne fort jolie.

—Oui, en effet, je crois me rappeler.

—Eh bien! je viens prendre auprès de vous quelques renseignements sur cette intéressante famille.

Ici M. Fugassin, visiblement contrarié, s'enferma dans toute la majesté de sa haute réserve. L'expression de son visage aurait fait honneur à M. Talleyrand dans son congrès. Deux minutes lui suffirent pour se préparer à la plus profonde dissimulation, et il répondit d'un air fin et avantageux:

—Je vous ai vu dans cette loge, monsieur, et je m'attendais à votre visite, mais je ne puis vous donner les renseignements que vous me demandez.

—Comment! vous ne pouvez pas me dire le nom et la demeure du père de Mlle Caroline?

—Non, monsieur.

—Et pourquoi cela, s'il vous plaît?

—Parce qu'on me l'a défendu.

—Qui vous a fait cette défense?

—Le père de Mlle Caroline lui-même. C'est un de mes clients; je l'ai vu ce matin, nous avons parlé de la soirée d'hier et de vous particulièrement.

—De moi?

—Oui; on s'est aperçu de vos attentions trop marquées sans doute. On vous a vu monter en cabriolet et suivre un fiacre qui probablement aura échappé par hasard à votre poursuite. Le père est un homme prudent, qui a des projets arrêtés pour l'établissement de sa fille; il a peut-être craint vos entreprises, et quand je lui ai dit que je vous connaissais pour vous avoir souvent rencontré dans le monde, il a prévu le cas où vous voudriez vous servir de mon intervention, et il m'a fait promettre un silence absolu. Je ne puis pas manquer à ma parole ni m'exposer à perdre un client qui fait beaucoup d'affaires.

A continuer.

EUGÈNE GUINOT.

*Nous prions nos abonnés des Campagnes dont le semestre est expiré le 1er Juillet courant, de nous en faire parvenir le montant, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi du JOURNAL et de L'ALBUM MENSUEL.*

*On peut envoyer par la poste les sommes qu'on voudra nous rembourser et dans ce cas seulement, nous offrons volontiers de payer le port.*

## PARLEMENT IMPÉRIAL.

Chambre des Communes.—Séance du 25 juillet.

ADMINISTRATION ET DÉPENSES DES COLONIES.

DISCOURS DE SIR W. MOLESWORTH.

(Fin.)

Dans le cours des dix dernières années des pétitions se plaignant du gouvernement du Bureau Colonial et demandant un gouvernement représentatif ont été présentées par le Cap de Bonne Espérance, la Nouvelle-Galle Méridionale, la Terre de Van Diemen, l'Australie Occidentale, la Nouvelle Zélande, la Guiane Anglaise, Trinidad, Ste. Lucie et Malte. Il n'y a qu'une seule de ces colonies dont la prière ait été écoutée. La Nouvelle Galle Méridionale a obtenu une ombre de gouvernement représentatif, qui doit bientôt être modifiée, mais pas à la façon du bureau colonial, (écoutez.) Toutes les autres pétitions ont été rejetées. Maintenant, je ne prétends pas que toutes ces colonies tireraient les mêmes avantages d'institutions libres, mais je suis prêt à soutenir qu'avec le gouvernement représentatif elles auraient toutes été mieux gouvernées et plus économiquement qu'elles l'ont été et le sont par le Bureau Colonial. En disant ceci je n'entends pas parler avec mépris des secrétaires des colonies passés ou actuels; il y a pas de différence essentielle entre eux.(écoutez.) Le système a toujours été le même quel'en ait été le chef nominal. C'est de ce système que je prétends parler avec mépris et je puis en le faisant justifier ma conduite, en citant des autorités de l'autre côté de la chambre, qui ont soigneusement étudié le sujet. Je veux parler de mon honorable ami, le membre pour Liskeard (M. C. Buller) l'honorable mem bre pour Sheffield et le noble lord la tête du Bureau Colonial, avant qu'il devint secrétaire d'Etat pour les colonies. Tant qu'un pareil système existera, la majorité des colonies sera mal gouvernée et leurs habitants seront mécontents; car le gouvernement colonial entreprend une tâche impossible. Il entreprend l'administration civile, militaire, financière, judiciaire et ecclésiastique de quarante sociétés, ayant des institutions, des langues, des lois, des coutumes et des besoins différents. Il entreprend de légiférer plus ou moins pour toutes ces colonies et de faire toute la législation pour celles qui n'ont pas d'assemblées législatives. Il serait assez difficile de faire cette besogne immense dans un seul bureau, si toutes les colonies étaient réunies ensemble et situées près de l'Angleterre; mais elles sont répandues sur toute la surface du globe du pôle Arctique au pôle Antarctique. Elles et nous il y a une grande distance et de longs retards avant qu'on puisse répondre à une lettre, à une pétition, redresser un grief, etc. Souvent il arrive que des ordres sortis du Bureau Colonial d'après les derniers avis de quelque colonie sont tout à fait hors de saison quand ils arrivent dans cette colonie; dans quelques cas des questions arrangées sont de nouveau ouvertes, des querelles oubliées sont ranimées et l'intervention tardive du Bureau Colonial est considérée comme une malédiction même quand on répare quelque tort. Dans d'autres cas, les instructions du Bureau Colonial sont mises de côté par les gouverneurs ou rejetées avec mépris par les assemblées coloniales qui s'étonnent de la complète ignorance de leurs gouvernants transatlantiques. (écoutez) Maintenant s'il était possible à un mortel de remplir les devoirs d'une telle charge, il est évident qu'il devrait avoir non seulement une grande capacité intellectuelle, mais une longue expérience des affaires des différentes colonies. Il devait être élevé dans la pratique de ces affaires, en avoir fait l'étude de sa vie et il devrait être nommé à cause de son aptitude spéciale à conduire ces affaires. Es-ce là la règle que l'on suit aujourd'hui quand on choisit des secrétaires d'Etat pour les colonies? (écoutez) Nullement; ils sont généralement choisis au hasard par les chefs des deux grands partis politiques de l'une ou l'autre chambre, et ils restent en charge 18 mois ou à peu près. Pendant les neuf dernières années, il n'y a pas eu moins de six Secrétaires des colonies; lord Glenelg, lord Normanby, lord John Russell, lord Stanley, M. Gladstone et lord Grey. Tous étaient je le sais des hommes de grands talents et d'une grande capacité. Tous sont, je crois, on ne peut plus désireux d'user de leur capacité pour le bien du pays et des colonies. Mais je suis persuadé que le tiers d'entr'eux n'ont aucun ou peu de connaissance des affaires coloniales avant leur entrée en charge. Alors justement comme ils commencent à connaître les besoins des colonies et à comprendre l'état des affaires, ils étaient remplacés par quelque autre homme d'état qui commençait lui à étudier les colonies et mettait la main au gouvernement despotique et irresponsable d'une quarantaine d'états et dépendances. En un mot le gouvernement colonial de ce pays est un despotisme toujours changeant, souvent bien intentionné, mais invariablement faible et ignorant. Sa politique varie continuellement, balotée qu'elle est par des influences opposées, tantôt dirigée peut-être par la Compagnie des Indes, tantôt par la société contre l'esclavage; puis par les marchands du Canada ou par la Compagnie de la Nouvelle-Zélande, (écoutez) ou par des Sociétés de Missionnaires. Elle est tour à tour et par instants, sainte protectionniste et libre échangeiste; un jour elle enfante un projet, le jour suivant elle l'abandonne, c'est pourquoi tous ses plans avortent, toutes ses mesures n'ont aucun succès. Témoin la condition économique des Indes Occidentales, les relations des frontières du Cap de Bonne Espérance, la condition immorale de la Terre de Van Diemen, la colonisation et la constitution de la Nouvelle-Zélande.

Mais quoique les colonies, aient d'amples raisons de se plaindre de la manière dont leurs affaires sont administrées par le Bureau Colonial en ce pays; elles ont encore de plus fortes

raisons de se plaindre des gouvernements et autres fonctionnaires publics, qui sont généralement parvenus à leur poste par des moyens peu recommandables...

LIGNE DE STEAMERS ANGLAIS DE L'ATLANTIQUE. DEPART DE LIVERPOOL. Britannia, 12 Août pour Boston. Niagara, 19 Août pour New-York. Europa, 26 Août pour Boston. America, 2 Sept. pour Boston.

ANNONCES NOUVELLES. Avis—Chambre d'Assemblée. Chemin du Fer de Lachine.



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 19 SEPTEMBRE, 1846.

NOUVELLES D'EUROPE.

La maille d'Halifax arrivée ce matin nous a rapporté les journaux d'Europe venus par le dernier steamer. Nous nous empressons de les mettre à contribution. Nos lecteurs trouveront plus de détails pleins d'intérêt sur la situation de Paris et des différents états de l'Europe aux dernières dates.

REVUE PARISIENNE.

Depuis quelques jours, le ciel est chargé de nuages sur l'état de l'Assemblée nationale, et les pessimistes annonçaient un orage épouvantable. Cependant, nous ne savons pas dans quel sens nous enfonçons, et tout cela parce que l'Assemblée nationale a ordonné une enquête sur les événements de mai et de juin.

tés; et voici, à ce sujet, la lettre que M. Louis Blanc écrivait aux journaux à la fin de la séance, c'est-à-dire le samedi à six heures du matin: "Frappé, non comme coupable, c'est impossible, mais comme ennemi, par des hommes qui ont des passions politiques, on fait taire tout sentiment d'honneur..."

Il semble, d'après cela, que Louis Blanc soit parti. En effet, quelques-uns affirment qu'il a pris le chemin de Bruxelles; tandis que M. Casauvière est allé rejoindre M. Guizot à Londres.

Quin'il en soit, et bien que le bonnet de la Bourse se soient emparés de cette double fuite au point de faire tomber la rente, nous en avons fini et bien fini, nous l'espérons, avec tous les bruissements, et la jeune République peut entrer des aujourd'hui, sans préoccupation sérieuse ni pénible, dans la voie des améliorations qu'elle nous a promises.

ANGLETERRE.—CHAMBRE DES COMMUNES. Séance du 21 août.—La chambre des communes a tenu sa séance à six heures. Elle a commencé par discuter le projet de loi relatif à la suppression de la taxe sur le sucre.

IRLANDE.—M. Martin, directeur de l'Irak, a été condamné, le 18 courant, à six mois de prison. M. Dillon, l'un des chefs de l'insurrection, est parvenu à tromper la surveillance de ses gardiens et s'est enfui.

ITALIE.—La république a été de nouveau proclamée à Venise; Daniel Manini a été nommé chef du gouvernement, et le comte de Montebellone est parti pour Paris, afin de solliciter l'intervention de la France dans les affaires de la République.

ESPAGNE.—Un mouvement libéral vient d'éclater en Catalogne. Le 7, un corps de 400 hommes commandés par un chef du nom de Gual, a paru dans la plaine de Barcelone. Le chef de ce corps est Félix de Gual, gouverneur...

faire mon devoir en suspendant des journaux contre les attaques que me font journellement pour la République. Vous faites le vôtre en protestant." Il a été décidé que l'on convoquerait de nouveaux les journalistes chez Lemaire, pour interpréter la réponse de M. Casauvière.

ANGLETERRE.—CHAMBRE DES COMMUNES. Séance du 22 août.—L'ordre du jour est la troisième lecture de la loi des sucres. Lord George Bouverie a introduit une motion tendant à ce que l'on place les raffineries de sucre en Angleterre sur le même pied que ceux de Hollande.

IRLANDE.—M. Martin, directeur de l'Irak, a été condamné, le 18 courant, à six mois de prison. M. Dillon, l'un des chefs de l'insurrection, est parvenu à tromper la surveillance de ses gardiens et s'est enfui.

ITALIE.—La république a été de nouveau proclamée à Venise; Daniel Manini a été nommé chef du gouvernement, et le comte de Montebellone est parti pour Paris, afin de solliciter l'intervention de la France dans les affaires de la République.

ESPAGNE.—Un mouvement libéral vient d'éclater en Catalogne. Le 7, un corps de 400 hommes commandés par un chef du nom de Gual, a paru dans la plaine de Barcelone. Le chef de ce corps est Félix de Gual, gouverneur...

meur / Le même jour, Molins démasqua les carabiniers de Madrid et de Séville, deux villes assez considérables à trois heures de marche. Le soir il passa par Sembray et s'adressa à Valenzuela. Le jeune de Barcelone sortit peu à peu de cette ville pour rejoindre Molins, par troupes de 100 à 150.

LA PROCHAINE SESSION.

Ce n'est pas tout de donner à un peuple un système d'instruction publique, d'éducation primaire; il faut que ce système soit tel qu'il puisse être appliqué dans la pratique. Et il faut que ce système soit tel qu'il donne satisfaction à la multitude, qui ont le plus de peine à se faire instruire.

ANGLETERRE.—CHAMBRE DES COMMUNES. Séance du 23 août.—La chambre des communes a tenu sa séance à six heures. Elle a commencé par discuter le projet de loi relatif à la suppression de la taxe sur le sucre.

IRLANDE.—M. Martin, directeur de l'Irak, a été condamné, le 18 courant, à six mois de prison. M. Dillon, l'un des chefs de l'insurrection, est parvenu à tromper la surveillance de ses gardiens et s'est enfui.

ITALIE.—La république a été de nouveau proclamée à Venise; Daniel Manini a été nommé chef du gouvernement, et le comte de Montebellone est parti pour Paris, afin de solliciter l'intervention de la France dans les affaires de la République.

ESPAGNE.—Un mouvement libéral vient d'éclater en Catalogne. Le 7, un corps de 400 hommes commandés par un chef du nom de Gual, a paru dans la plaine de Barcelone. Le chef de ce corps est Félix de Gual, gouverneur...

tuelle. A défaut d'action de la part des autorités locales, donner au gouvernement le pouvoir d'agir. Donner aux visiteurs locaux le pouvoir d'intervenir en certains cas. Déclarer que la seule qualification requise des Commissaires d'école sera une qualification littéraire. Obliger les Commissaires d'école dans un temps donné d'établir des écoles-modèles. Régler la division du fond local provenant de l'octroi législatif, cotisation &c. et obliger les Commissaires d'école à établir dans les écoles un mode uniforme d'enseignement et l'usage des mêmes livres. Etablir une Ecole Normale pour le Bas-Canada.

Notre confrère du Transcript s'est trompé samedi quand il a dit que nous avions annoncé officiellement l'objet du Bill de Réforme projeté pour augmenter la représentation. Nous n'avons pas écrit un mot officiel sur le sujet. Nous avons exprimé nos vœux et nos idées sur cette question comme nous nous proposons de faire sur quelques autres questions d'intérêt général. L'administration n'est pas responsable de nos opinions. Nous pouvons répéter à notre confrère ce que le Journal de Québec disait il y a quelques jours au Canadien :

"Le Pilot ou tout autre journal, n'est officiel que quand il se déclare expressément autorisé à avancer ou à contredire un fait ; en tout autre temps il n'est pas officiel. Un journal n'est l'organe officiel proprement dit d'un gouvernement que, lorsque, comme le Monteur parisien, il ne publie précisément que ce qu'il lui est ordonné de publier par ce gouvernement."

Quant à la grande objection du Transcript à la mise en pratique de nos idées sur la réforme électorale, elle ne nous surprend pas. Il a peur que les libéraux du Haut-Canada et les Canadiens-Français aient la prépondérance et il nous dit qu'on veut définitivement les anglo-saxons du Bas-Canada. Où notre confrère a-t-il trouvé cette idée ? Pas dans notre article assurément ; car nous ne voulons rien d'injuste dans notre loi de réforme électorale ou dans aucune autre réforme. Nous voulons la justice égale pour tous indistinctement.

NOUVEL ARRANGEMENT MINISTÉRIEL.— La Gazette Officielle de samedi contenait la nomination de l'honorable R. B. Sullivan, à la place de juge laissée vacante par la mort du juge Jones de Toronto, celle de M. Leslie à la place de M. Sullivan et celle de M. Merritt à la place de Président du Conseil Exécutif. Ce nouvel arrangement rencontre l'approbation générale en cette ville, approbation qui sera partagée, nous en sommes sûrs, par le pays entier. Il y a d'un autre côté un sentiment universel de regret de la retraite de l'hon. M. Sullivan du ministère, où ses talents et ses vastes connaissances constitutionnelles et administratives étaient si utiles.

La nomination de M. Leslie, disons nous plus haut rencontre l'approbation générale. Comment en pourrait-il être autrement ? M. Leslie est un homme éprouvé au service du pays. Sa longue habitude des affaires, ses talents utiles, sa valeur réelle sont appréciées par tous ceux qui le connaissent. Quant à la nomination de M. Merritt nous croyons que le pays l'approuvera aussi. M. Merritt est un homme de mérite, grand financier et surtout un homme de progrès.

Sourd-muets.—Une école de sourd-muets va être fondée sous peu à Montréal, dit-on, sous les auspices du clergé catholique.

Grande assemblée de tempérance.—Il y aura le 5 octobre une assemblée en plein air des diverses sociétés de tempérance de cette ville. Son Honneur le Maire présidera. Le Révd. M. Chiniquy et quelques autres messieurs adresseront l'Assemblée.

Le Dr. LaTerrière a été ré-élu par acclamation membre du Parlement pour le Saguenay.

Samedi dernier, nous dit l'Ami de la Religion et de la Patrie, à la suite d'une contestation survenue entre deux personnes du quartier Champlain une d'elles a fait sauter la cervelle à l'autre. La police s'est emparé du coupable.

La saison.—Nous craignons fort que les pluies fréquentes que nous avons eu depuis huit jours aient causé de grands dommages aux grains qui sont encore sur le champ.

Le Jacques Cartier.—Une cérémonie touchante a eu lieu samedi dernier à bord du Jacques Cartier. Mgr. l'Evêque de Montréal a béni ce joli steamer en présence d'une foule nombreuse de spectateurs. Sa Grandeur dans le cours de la cérémonie a adressé des paroles de bienveillance et de félicitations aux propriétaires du vaisseau, sur leur foi et leurs sentiments religieux et leur a souhaité toute la prospérité qu'ils méritent.

Diner du Shakespeare Club.—L'anniversaire de la fondation de ce club littéraire a été fêté hier par le dîner d'usage chez Terru. Il y avait entre 50 à 60 membres présents et quelques invités. Le dîner était magnifique. La gaieté la plus parfaite animait la bonne humeur des convives. Il y eut de jolis discours, de joyeuses chansons, force toasts et santé. Enfin chacun se retira satisfait des amusements de la soirée.

HOMMAGE A M. CHINIQUEY.—L'ordre indépendant des Reclabites a fait écrire à M. Chiniquy une lettre pour le féliciter des grands succès de ses ruissons de Tempérance. M. Chiniquy a fait une réponse très convenable et appropriée. Nous regrettons que la longueur de ces documents nous empêche de les publier.

Les pommes de terre dans le Haut-Canada pourrissent rapidement, et sont considérées comme perdues. Elle se vendent à Prescott quinze sous le minot et même dix sous. Nous avons vu dernièrement, dans une publication scientifique française, que les pommes de terre peuvent être conservées indéfiniment en les coupant par tranches qu'on fait sécher dans un four modérément chauffé. Le bas prix actuel de cette matière alimentaire permettrait de faire cette préparation avec avantage.—Canadien.

On lit dans le Journal de Québec du 16 : Quand le présent ministère prit les rênes du pouvoir, ou mieux, quand il était dans l'acte de se constituer, on entendait d'ici et de là des voix qui criaient : " Que l'on prenne garde de ne faire entrer dans le cabinet, moins de trois... moins de quatre canadiens-français... Il y en a qui en veulent cinq, d'autre six. Le cabinet enfin constitué après trois jours d'enfance, se composait de six membres pour le Bas-Canada, dont quatre Canadiens-français et de cinq pour le Haut-Canada. Tout le monde parut satisfait et convaincu que les Canadiens-français qui avaient parmi eux le chef du cabinet, avaient une part équitable du pouvoir, lors surtout que les deux membres étaient, l'un M. Aylwin, en partie de sang français et l'autre M. Leslie, l'un des plus constants et le plus dévoué des Canadiens-français. Plus tard M. Aylwin sortit du cabinet, pour devenir juge. Alors la proportion des Canadiens-français dans le cabinet s'accrut et devint par rapport aux autres origines dans le rapport de 4 à 1. C'était plus que n'avaient osé espérer les esprits les plus avides d'obtenir une large proportion de Canadiens-français bien plus qu'une influence de parti qui valut encore mieux.

Aujourd'hui M. Sullivan laisse le cabinet pour monter sur le banc judiciaire du Haut-Canada, dit le Canadien, sur la foi des "méchants de la capitale." Le cabinet "à une séance qui avait été des plus chaudes," a décidé que M. Merritt, ferait partie du ministère, pour y remplacer M. Sullivan, et non M. Quesnel, dont il avait été d'abord question, parce que la nomination de ce dernier "effrayait les francophobes du Haut-Canada," et que cette nomination "eut posé cinq Canadiens-français dans un conseil de dix ministres." Le Canadien dit toutes ces précieuses révélations "à des indiscrets dont les yeux semblent plonger à travers les cloisons de la salle des réunions ministérielles."

Dans quel esprit écrit donc le Canadien ? Est-ce dans un but utile qu'il prétend débiter de pareilles fécées ? Quand il ne cessait de répéter qu'il était l'ami sincère de l'administration, et qu'il l'avertissait de ces erreurs, c'était pour la prévenir contre des dangers plus grands, et lui rendre les véritables services que lui refusait par flatterie ses amis sans courage et sans conscience, on pouvait peut-être le croire sincère et sérieux dans ses protestations d'après dévouement et de brutale loyauté ; mais aujourd'hui qu'il ramasse complaisamment dans la rue, au grand dommage de la gravité du journalisme, toutes les conversations des "indiscrets" et des "méchants" à quels motifs rend-il hommage ? Ce ne peut pas être assurément à l'impulsion du noble et brutal sentiment dont nous parlons tout à l'heure ! Pourquoi donc poursuit-il de ses insinuations tracassières des hommes qu'il a soutenus de toutes ses forces, il n'y a encore qu'un instant ; qui n'ont encore fait de mal ni à lui ni au pays ; qui, dans les conditions pénibles où ils ont accepté le pouvoir ont d'incompréhensibles efforts pour améliorer le sort de leurs compatriotes, dont l'intérêt est leur propre ; et qui dans cet incommensurable travail de régénération et de réhabilitation n'ont pas besoin de turpitudes, mais de l'appui cordiale de la presse libérale et de ses conseils amis.

Nous n'avons pas "plongé nos regards à travers les cloisons de la salle des réunions ministérielles" et conséquemment nous ne savons d'abord si c'est M. Sullivan qui doit laisser le cabinet, et ensuite si c'est M. Merritt, ou M. Quesnel, ou M. Boutinier qui le remplacera ; mais il aurait-il quelque chose d'étrange qu'un homme représentant le Haut-Canada fut remplacé par un homme du Haut-Canada ? et faudrait-il une séance bien orageuse pour décider cette question ?

NOMINATIONS.

Bureau de Secrétaire, Montréal, 15 septembre 1848. Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général faire les nominations suivantes, savoir : L'honorable James Leslie, pour être Secrétaire de la Province du Canada, en la place de l'honorable Robert Baldwin Sullivan, qui a résigné. William Hamilton Merritt, pour être un membre du Conseil Exécutif de la Province du Canada. L'honorable William Hamilton Merritt, pour être Président des Comités du Conseil Exécutif de la Province du Canada, en la place de l'honorable James Leslie, nommé Secrétaire de la Province. L'honorable Robert Baldwin Sullivan, pour être un des Juges de la Cour de Banc de la Reine, dans et pour cette partie de la Province du Canada, en la place de l'honorable James Jones, décédé.

BUREAU DE SECRÉTAIRE.

Montréal, 15 septembre 1848. Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général associer les Messieurs suivants à la Commission de la Paix dans et pour le District de Montréal, savoir :

- William Pearson, de Ste. Brigid de Monnoir, Charles Tessier, de do Robert Chisholm, de Ste. Malachie d'Orms-town, Moysé Ollier, de Ste. Anne des Plaines, François Xavier Muloche, Junior, de St. Timothée de Beauharnois, Seneca Paigo, de Dunham, Hiram Gleason, de do Edward Corcoran, de Rawdon, Jean Olivier Kimbar, de St. Pie, et Pierre Rémi Chevallier, de St. Ours, Ecuycrs. Il a aussi plu à Son Excellence le Gouverneur-Général nommer les Messieurs suivants pour être Commissaires pour la Législation Sommaire des Petites Causes, sous l'Acte 7 Vic. c. 19, savoir : Pour la Paroisse ou Mission de St. François Xavier du Sault St. Louis ; M. Edouard Narcisso Chamilly de Lorimier. Pour la Paroisse de St. Pierre les Bequets ; Messieurs Antoine Prosper Muthot, André Fournier, Félix Bahard, Ovide Tounissant, Placide Nault, et Pierre St. Cyr. [Ancienne Commission révoquée.]

BUREAU DE L'ADJUDANT-GENERAL.

Extrait de l'Ordre-Général du 15 septembre. VOLTIGEURS DE MONTREAL. Pour être Capitaine : Premier Lieutenant Charles J. Cousol, vice Hubert, qui a résigné. Pour être Premier Lieutenant : Second Lieutenant Euclide Roy, vice Cousol, promu. Pour être Second Lieutenant : A. D. Dorval, Gentilhomme, vice Roy, promu. Pour être Adjudant : Premier Lieutenant, L. D. Leclun, vice Cousol, promu.

BONS PROVINCIAUX. BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL. Montréal, 15 septembre, 1848. Montant des Bons Provinciaux payable à 12 mois de leur date avec intérêt à six pour cent. Précédemment émis 473,112 10 0 Emis pendant la semaine finissant ce jour 4,955 0 0 Total émis 478,067 0 0

FLUIDE HYPERION DE BOGLE POUR LES CHEVEUX.

Du Boston Post du 11 d'avril 1846.—Un fait. Un Monsieur de distinction de la cité, était incommodé depuis douze ans, d'une éruption de la pire espèce sur la peau de la tête, qui lui faisait perdre toute sa chevelure. Pendant cette période, il avait essayé de tous les remèdes connus pour cet objet, mais sans en éprouver aucun bien. Il alla enfin consulter M. W. Bogle au no. 228 rue Washington, qui réussit parfaitement à le guérir de cette infirmité, et à lui restorer sa chevelure. On peut s'assurer de la vérité de ce fait, en s'adressant à la place ci-dessus nommée. A vendre chez M. W. LYMAN, à Montréal.

Naissance. En cette ville, le 13, la Dame de P. T. Delvechio, Ec., a mis au monde une fille. Le 15 du courant, la Dame de M. John Collins, rue St. François Xavier, a mis au monde un fils. En cette ville, le 15, la Dame de M. P. Candide Gauvreau, a mis au monde un fils.

Obit. En cette ville, le 13, à l'âge avancé de 89 ans, M. Joseph Workman, ex-avant de Ballynascree, Irlande. Il était jeune encore lorsqu'il émigra à Philadelphie où il fut placé comme professeur dans une école ; à l'époque de la rédaction et de la constitution des Etats-Unis, il eut occasion de se rencontrer souvent avec Washington, Franklin, Adams et autres hommes éminents de cette époque. Il retourna dans sa patrie en 1780 où il resta 49 ans et en 1829 il vint s'établir en Canada, avec sa famille. Ses fiançailles ont eu lieu samedi, à la maison de son fils William Workman, éc., au lieu de la sépulture accompagnés d'un concours nombreux. A la Nouvelle-Orléans, le 27 août, des fièvres jaunes, M. Hedwidge Bellamy, âgé de 26 ans, ex-avant de Québec.

AVIS. EXTRAITS DES REGLES DE L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE DU CANADA.

RESOLU, 66.—Qu'avant qu'il soit présenté à la Chambre aucune Pétition pour obtenir permission d'introduire un Bill Privé pour ériger un Pont au-dessus de Ponts, pour régler quelque Commune, pour ouvrir quelque chemin de Barrières, ou pour accorder à quelque individu ou à des individus quelques droits ou privilèges exclusifs quelconques, ou pour altérer ou renouveler quelque acte de Parlement Provincial, pour de semblables objets, il sera donné notice de la demande qu'on se propose de faire, dans un des Papiers publiés du District, publiés en Anglais, et dans l'un de ceux publiés en Français, s'il y en a, et par une affiche posée à la porte des Eglises de Paroisses ou Townships qui pourront être intéressés à telle application ou à l'entendre le plus public, s'il n'y a point d'Eglise, pendant deux mois, avant que telle Pétition soit présentée. Résolu, 67.—Qu'à l'avenir, cette Chambre ne recevra des Pétitions pour des Bills Privés que dans les premiers quinze jours de chaque Session. Résolu, 70.—Qu'à la présente Session, et avant qu'il soit présenté à cette Chambre aucune Pétition pour obtenir permission d'introduire un Bill Privé pour ériger un Pont de Péages, la personne ou les personnes qui se proposent de l'établir ou de l'entretenir par tel Bill, en donnant la notice ordonnée par la Règle soixante-et-sixième, donneront aussi un même temps et de la même manière un Avis, notifiant les termes et conditions de la Pétition, et les avantages et les inconvénients de la Pétition, et les dimensions de tel Pont-Lévis. Résolu, 71.—Que tous les frais et dépenses occasionnés par les Bills privés qui accordent quelque avantage ou privilège exclusif, et les procédures et relatives dans cette Chambre, ne doivent pas retomber sur le public, et qu'il est juste et raisonnable que partie de ces frais et dépenses soit supportée par ceux qui demandent les dits Bills, et une somme qui ne sera pas moindre que £20 sera déposée entre les mains du Greffier de cette Chambre par le Pétitionnaire avant la deuxième lecture d'aucun tel Bill.

W. B. LINDSAY, Greffier de l'Assemblée. McC.—Aucune Pétition imprimée ne sera dans aucun cas reçue ; aucune Pétition ne sera non-plus reçue à moins que des signatures réelles ne soient apposées sur la même feuille du parchemin ou papier, sur laquelle la dite Pétition sera écrite. Montréal, 19 Sept. 1848.

Le Bureau des Directeurs du Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada, formant le Bureau Provincial de Médecine, en conformité à l'Acte d'incorporation tiendra sa séance semi-annuelle aux fins d'examiner les candidats, qui s'adresseront pour obtenir des licences, et pour examiner ceux qui désirent entrer dans l'étude de la médecine, le dimanche jour d'octobre prochain, à 10h. A. M., à la chambre du Parlement à Montréal. Les Candidats sont requis de déposer leurs certificats au Bureau du Secrétaire, au moins dix jours avant l'Assemblée. Par ordre, A. H. DAVID, Secrétaire.

Collège des Médecins et Chirurgiens. Le Bureau des Directeurs du Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada, formant le Bureau Provincial de Médecine, en conformité à l'Acte d'incorporation tiendra sa séance semi-annuelle aux fins d'examiner les candidats, qui s'adresseront pour obtenir des licences, et pour examiner ceux qui désirent entrer dans l'étude de la médecine, le dimanche jour d'octobre prochain, à 10h. A. M., à la chambre du Parlement à Montréal. Les Candidats sont requis de déposer leurs certificats au Bureau du Secrétaire, au moins dix jours avant l'Assemblée. Par ordre, A. H. DAVID, Secrétaire.

Collège des Médecins et Chirurgiens. Le Bureau des Directeurs du Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada, formant le Bureau Provincial de Médecine, en conformité à l'Acte d'incorporation tiendra sa séance semi-annuelle aux fins d'examiner les candidats, qui s'adresseront pour obtenir des licences, et pour examiner ceux qui désirent entrer dans l'étude de la médecine, le dimanche jour d'octobre prochain, à 10h. A. M., à la chambre du Parlement à Montréal. Les Candidats sont requis de déposer leurs certificats au Bureau du Secrétaire, au moins dix jours avant l'Assemblée. Par ordre, A. H. DAVID, Secrétaire.

PRIMES D'ABONNEMENT OFFERTS AUX ABONNÉS DE LA REVUE CANADIENNE. 20 ALBUMS POUR RIEN. CEUX qui s'abonnent maintenant à la REVUE CANADIENNE et à l'ALBUM LITTÉRAIRE et paient un an d'abonnement d'avance SIX PISTRES reçoivent comme PRIMES D'ABONNEMENT tous les livraisons de l'ALBUM LITTÉRAIRE publiées depuis le 1er Janvier 1847. Ferme FRANCO. Montréal, 11 sept. 1848.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE MONTREAL ET LACHINE. HEURES DE DEPART. DE MONTREAL : 6h heures A. M., 8h do do, 10 do do, 12h do P. M., 4h do do, 6h do do. DE LACHINE : 7h heures A. M., 9 do do, 10h do do, 3h do P. M., 5h do do, 6h do do. Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Montréal et Lachine. 18 sept. 1848.

DAGUERREOTYPE. M. DESNOYERS a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il est de retour du Haut-Canada, et qu'il a ouvert ses Chambres, au coin des rues NOTRE-DAME et SAINT-VINCENT, où il pratiquera son art comme par le passé. M. D. profite de cette occasion pour remercier ses amis et le public pour l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, et il espère qu'ils le lui continueront à l'avenir.—15 sept. di

LE JACQUES CARTIER, CAPT. F. S. SINCENNE. VOYAGERA pendant le reste de la saison entre SOREL et MONTREAL, touchera en allant et venant à BEAUFORT LACORNE, LAVALTRIE, et ST. JULIEN. Fesant trois voyages par semaine à commencer de LUNDI prochain le 18 du courant. Jours et heures de départ. DE SOREL : Lundi 6h a m, Mercredi 10h p m, Vendredi 10h p m, 15 sept. 1848. DE MONTREAL : Mardi 6h p m, Jeudi 10h p m, Samedi 10h p m.

BUREAU DU REGISTREUR DU COMTE DE MONTREAL. A partir de VENDREDI le 15 du courant, et après cette date, ce Bureau sera tenu dans l'édifice inférieur de la nouvelle bâtisse en arrière de la Maison du Gouvernement. HENRY WESTON, Député-Registreur. Montréal, 11 sept. 1848.—si. ROBES DE BUFFLE PEaux DE MARTRE, &c. 2000 Robes de Buffle du nord, 100 peaux de Martre, 200 do Castor repassé. A vendre par VALLEE & BOYER. 15 septembre, 1848.

Collège Ste. Marie à Montréal. (RUE ST. ALEXANDRE NO. 17.) LES ELEVES trouveront dans l'Établissement un cours complet classique et commercial. Trois classes s'ouvriront le 20 du Mois de SEPTEMBRE. La première sera un cours préparatoire Anglais et Français, dans lequel on enseignera la Grammaire dans les deux langues, l'Écriture l'Arithmétique, la Géographie et l'Histoire. Les deux autres formeront le commencement du cours classique. Le Français et l'Anglais seront sur le même pied dans toutes les classes. Chaque année on ajoutera une nouvelle classe, et les élèves de l'année précédente passeront à la classe supérieure, jusqu'à ce que la série des cours soit complétée. CONDITIONS PROVISOIRES : Pour le cours préparatoire \$2. Par mois, payable Pour les autres cours \$3. d'avance et par trimestre. L'Allogement, l'Italien et le Dessin seront facultatifs et à la charge des parents. F. MARTIN, S. J. Président. Montréal, 4 sept.

MANUFACTURE DE MARBRE DE SHERMAN & RICE. LES Soussignés infamment respectueusement les citoyens de Montréal et les habitants du Canada qu'ils ont formé une société pour travailler le marbre dans toutes ses branches, tels que la confection de MONUMENTS, TOMBS, TABLETTES, CORNICHEs DE CHEMINÉES, COUVERT DE TABLES, DE BUREAU, FONTAINES pour le Soda, etc. etc. Avant d'être disposé à une des meilleures Carrières de Marbre de ce continent, ils peuvent remplir tous les ordres dans cette ligne à des prix qui ne peuvent admettre la concurrence. Ils ont engagé des graveurs habiles et expérimentés par l'excellence et la fini de leurs ouvrages, leur promptitude et leur attention, méritent une part du patronage public. Tous ordres liésés à la Manufacture, grande rue St. Jacques, ou chez H. RICE et Cie, Magasin de Valises et de Lampes, 113 Rue St. Paul, seront promptement exécutés. SMITH SHERMAN, HORACE RICE. N. B.—Deux nouveaux wagons américains à vendre. Montréal, 21 juillet 1848.

AVIS. BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE. MONTRÉAL, 3 Juillet 1848. LES PROPRIETAIRES DE PARTS dans le Capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE ST. LAURENT et de l'ATLANTIQUE sont par ces présents les notifiés et requis de payer au Bureau de la Compagnie, No. 18 Petite rue St. Jacques, en cette ville, les 7me, 8me, 9me, 10me, et 11me, VERSEMENTS de CINQUANTE courants par chaque part. Le 7me Versement le ou avant le 1er d'Avril, le 8me versement le ou avant le 1er Octobre, le 9me Versement le ou avant le 1er Décembre, le 10me Versement le ou avant le 1er Février et le 11me Versement le ou avant le 1er Avril maintenant prochain. Les personnes qui résident dans le District de St. François, pourront faire leurs paiements aux Agents de la Banque de la Cité, à Sherbrooke ou à Stanstead, comme il leur conviendra le mieux pour la localité où elles résident. Par ordre, THOMAS STEERS, Secrétaire et Trésorier. 6 juillet. NOUVEAU MAGASIN DE TH. É EN GROS ET EN DETAIL. Agence de la Compagnie de l'Amérique du Nord établie à New-York, pour la vente du thé. Le Soussigné informe les habitants de Montréal et des environs qu'il vient d'ouvrir le magasin, no. 48, RUE MCGILL, ci-devant occupé par M. W. Stephens, où il reçoit maintenant de New-York, un approvisionnement nouveau de THÉS purs et excellent, qu'il vendra à BON MARCHÉ. Le Thé pour la vente en détail est arrangé par paquets d'un livre, demi livre et quart de livre, enveloppés de plomb et sera trouvé convenable pour les familles. On invite les consommateurs à faire une visite. ALBERT BECKER. N. B. Les Marchands de la campagne peuvent s'approvisionner en toutes espèces de quantités par paquets ou à la caisse à bon marché. Montréal, 5 sept. 1848.—um

EAUX MINÉRALES DE PLANTAGENET SANS PAREILLES DANS LE PAYS. NOUVEAUX CERTIFICATS. GUERISON EXTRAORDINAIRE.—Je certifie que mon épouse, depuis trois années, a été bien unie, et d'une maladie bien grave, et elle a fait usage du beaucoup de remèdes qui ne lui ont rien fait, mais depuis qu'elle boit de cette fameuse Eau des Sources Minérales de Plantagenet, elle est parfaitement bien. H. LAURIN. Montréal, 4 sept. 1848. AVIS IMPORTANT AUX CAPITALISTES. A VENDRE la SEIGNEURIE St. George située au sud du Fleuve St. Laurent, à 4 lieues de Laprairie, contenant environ 25,000 arpents de terre en superficie dont 21,000 sont actuellement concédés, avec un moulin à farine (trains moulins), alimenté par eau ou par vapeur, un moulin à carder, un moulin à fouler, un moulin à scier avec les derniers améliorations et une teinturerie, le tout en bon ordre. Il y a, en outre, la terre seigneuriale mesurant 90 arpents en superficie sur laquelle est bâti le manoir en pierre, à deux étages et fini dans le dernier goût, avec bâtiments en pierres, vergers, etc., etc., ainsi qu'une autre terre et une maison bâtie près des moulins. Les conditions sont des plus faciles, on n'exigera qu'une faible portion du prix de vente comptant pour payer quelques dettes, £1200 restant entre les mains de l'acquéreur, et constitué, et la balance sera payable en quatre paiements annuels. Titre incontestable. Pour plus amples informations, s'adresser au notaire soussigné No. 21, rue St. François-Xavier. (Affranchir.) T. DOUCET, N. P. Montréal, 26 août 1848.

DEBENTURES !! LE soussigné informe les Messieurs du Clergé les Instituteurs, les Commissaires d'Écoles et autres, qu'il prendra des DEBENTURES pour LIVRES ET FOURNITURES D'ÉCOLES, Etc., Etc., et aussi en paiement des COMPTES qui lui sont dûs. J. BTE. ROLLAND.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE, Montréal, 12 août 1848. AVIS est par le présent donné, que les Terres de la Couronne ci-après spécifiées situées dans les Townships de Wexford, dans le Comté de Leinster, au nord du fleuve St. Laurent, dans le Bas-Canada, seront, à compter du TROISIÈME jour d'OCTOBRE prochain, à vendre, aux conditions énoncées dans les Réglemens Généraux, par l'Agent local, ALEXANDER DALY, Ecuycr, à Rawdon, à qui l'on devra s'adresser. Prix de Vente—Quatre Chlins l'Acre. 1 Rang—Lots 1 à 14 (100 chaque.) 15 (92), 16 à 17 (81 chaque.) 18 à 33 (100 chaque.) 34 (91), 35 à 45 (100 chaque.) 46 (95), 47 à 54 (100 chaque.) 55 (93), 56 à 59 (100 chaque.) " Lots 1 à 3 (100) cinquante, 4 (89), 5 (83), 6 (81), 7 (100) 8 (81), 9 à 14 (100 chaque.) 15 (94) 16 à 17 (100 chaque.) 18 (90), 19 à 22 (100 chaque.) 23 (80), 24 à (82), 25 à 41 (100 chaque.) 42 (59), 43 (85), 44 à 45 (73 chaque.) 46 (92), 47 50 (100 chaque.) 51 (94) 52 à 58 (100 chaque.) 59 (148). " Lots 1 et 2 (100 chaque.) 3 (90), 4 (71), 5 (48), 6 (91), 7 à 12 (100 chaque.) 13 (38), 14 (71), 15 à 21 (100 chaque.) 22 (90), 23 (86), 24 à 25 (100 chaque.) 26 (93), 27 à 41 (100 chaque.) 32 (89), 43 à 58 (100 chaque.) 59 (148). Une insertion hebdomadaire jusqu'à nos termes de la vente, en français, dans La Minerve et la Revue Canadienne.—14 août.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE TERREBONNE. AVIS est par le présent donné que l'Exhibition générale aura lieu au village de la paroisse de St. Louis, DE TERREBONNE, JEUDI, le 21 du courant, à 10 heures A. M. CHARLES SMALLWOOD, N. D. Secrétaire. St. Martin, 7 sept.—up



AGENCE POUR L'ÉTABLISSEMENT DES TOWNSHIPS DE L'EST.

TOWNSHIP DE HAM, 1er Août 1848.

Le Soussigné, Agent proposé par Son Excellence le Gouverneur-Général, pour diriger l'établissement des Townships de l'Est...

Cinquante acres de terre seront données à tout colon âgé de dix-huit ans, et sujet de Sa Majesté...

Les conditions du billet de location sont de prendre possession dans un mois de la date du billet...

On peut aller à ceux qui auront obtenu un lot gratuit d'acheter jusqu'à trois autres sur le terrain...

Pour se rendre au bureau de l'Agence au Lac Nicolet, les personnes du District de Québec peuvent prendre le chemin Gosford à St. Nicolas...

Les habitants du District des Trois-Rivières ont le chemin des bois francs à Gendry, en traversant Somerset, et celui du Port St. François, en passant par Sherbrooke.

Ceux du District de Montréal, peuvent prendre les chemins des Townships à St. Mathias sur la Rivière Chamby, à St. Hyacinthe et à Sorel...

Lorsque le chemin de Watton aura été complété, la route par Richmond et Danville, dans le Township de Shipton, offrira une communication plus courte avec la résidence de l'Agent pour les Districts de Montréal et des Trois-Rivières.

Le sol du territoire est généralement d'une bonne qualité, couvert d'arbres et de méristier sur les hauteurs, et de frêne, d'orme et de cèdre dans les endroits plus bas.

Les principaux chemins seront ouverts aux frais du gouvernement. L'Association des Townships se propose de bâtir des chapelles, des maisons d'écoles et d'entretenir leurs missionnaires.

Il ne doit pas y avoir d'exclusion d'origine dans cette colonisation, mais on invite particulièrement les canadiens qui ne peuvent plus obtenir de terres dans les seigneuries, à profiter d'une occasion aussi favorable de s'en procurer gratuitement, et dans une localité qui offre les plus grands avantages.

Les chemins maintiennent au projet de construction, sont: 1. Le chemin de Watton, partant de l'angle sud-est du Township de Shipton...

2. Le chemin Mégantic, partant du chemin Gosford à son intersection avec les lignes sud-est de Wolfstown, et qui traversera dans une direction sud-est le territoire communément appelé St. François dans toute sa longueur jusqu'au lac Mégantic, distance d'environ 37 milles.

3. La continuation du chemin Lambton qui forme la ligne des comtés de Sherbrooke et Mégantic jusqu'à la ligne nord-est du Township de Langwick pour joindre à ce point le chemin qui conduit à Gouli sur les établissements de la Compagnie des Terres de l'Amérique Britannique.

4. Le chemin Victoria, partant du chemin Lambton à son intersection de la ligne sud-est du Township de ce nom, et suivant la ligne du comté vers le sud-est jusqu'au Township de Gendry, où il prendra une direction sud-ouest à travers le dit territoire, pour, au Township de Hampden, tomber dans le chemin de Otter Brook, qui conduit au village de Victoria.

Ces différents chemins seront ouverts sur une largeur de 66 pieds et le terrain de chaque côté sera divisé en lots de 50 acres chaque pour être donnés gratuitement.

Outre le chemin principal de chacune de ces sections, il y en aura deux autres (un de chaque côté du premier) de tracés sur toute l'étendue du territoire, et sur lesquels des trottoirs de 50 acres seront également faits.

Mais comme sur ces chemins additionnels il ne sera fait par le gouvernement d'autres frais que ceux d'arpentage, les concessionnaires seront tenus d'ouvrir le chemin sur leurs avantures respectives.

J. OLIVIER ARCAD, Agent pour l'établissement des Townships de l'Est, 8 août.

AVIS

Le Comité Central de l'Association des Townships tient des séances tous les LUNDIS, à 7 heures et de 10 à 11. Tous les membres des différents comités, ainsi que les citoyens, membres de l'Association, sont invités à assister.



SALSEPAREILLE

DU Dr. Townsend.

MERIEUX ET BÉNÉDICTION DE L'ÉPOQUE.

CET extrait est contenu dans des BOUTEILLES DE VITRE PINTES DE GALLON...

La grande supériorité de cette Salsepareille sur toutes les autres remèdes est que tout en chassant l'humidité, il donne de la force au corps.

PRENEZ GARDE AUX IMITATIONS. Des personnes déshonnêtes ont imité ce médicament et mis de la poudre dans des bouteilles de la même forme...

OFFICIER DE LA MARIAGE DES ÉTATS-UNIS. Le capitaine G. W. McLEAN, membre de la Légation américaine au Canada, a autorisé la signature de son nom sur le certificat suivant...

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

Le certificat suivant prouve que cette Salsepareille a pu servir à guérir les maladies du sang les plus rebelles. Un précédent sans exemple est celui de trois personnes guéries dans la même maison.

TROIS ENFANTS. D. Townsend: Monsieur, — Par le plaisir de vous informer que trois de mes enfants ont été guéris des écoulements au nez par votre excellente médecine.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

1848, 25 janvier, 1848. — Il y a un an je fus attaqué de lumbago, et tout mon système lumbago dans un état de faiblesse alarmant.

Je ne croyais pas vivre longtemps. Il y a fort peu de temps que j'ai employé votre Salsepareille, et elle a opéré un changement remarquable dans ma personne. Je puis maintenant me promener dans la ville, je ne crache plus de sang et le rhume et la toux m'ont quitté. Vous pouvez donc vous imaginer quelle reconnaissance je vous porte pour ces résultats.

W. M. RUSSELL, 65 Catharine-st. OPINION DES MÉDECINS. Ceci est écrit à cette fin de certifier que nous soussignés, Médecins de la ville d'Albany, avons, en différentes occasions, prescrit la Salsepareille de Dr. Townsend, et que nous croyons qu'elle est la meilleure préparation qui ait jamais été fabriquée sur cette place.

Albany, 1er avril 1845. P. E. ELMONDORF, M. D. Agents pour Montréal, Dr. Picault, rue Notre-Dame, No. 39, et au coin de la rue Bonsecours, devant l'Hotel D'Orléans. 8 juillet 1848.

ÉTABLISSEMENT DES EAUX MINÉRALES DE PLANTAGENET, SANS PARFUMS DANS LE PAYS. L'Établissement des eaux minérales de Plantagenet, pour la vente de ces eaux si agréables, le propriétaire est convaincu que leurs vertus ne font que commencer à être reconnues et appréciées.

Agents à Montréal: DR. PICHAULT, HOTEL QUEBEC, W. E. BOVEMAN, Fer. Apothicaire, Rue McGill. CHARLES LAROCQUE, Propriétaire. 19 août 1848.

Je suis certifié, que depuis plusieurs années je souffrais horriblement de douleurs rhumatismales, névralgies, et que j'avais essayé de tous les remèdes, sans succès. Depuis que j'ai employé votre Salsepareille, j'ai obtenu un soulagement complet.

Je suis certifié, que depuis plusieurs années je souffrais horriblement de douleurs rhumatismales, névralgies, et que j'avais essayé de tous les remèdes, sans succès. Depuis que j'ai employé votre Salsepareille, j'ai obtenu un soulagement complet.

Je suis certifié, que depuis plusieurs années je souffrais horriblement de douleurs rhumatismales, névralgies, et que j'avais essayé de tous les remèdes, sans succès. Depuis que j'ai employé votre Salsepareille, j'ai obtenu un soulagement complet.

Je suis certifié, que depuis plusieurs années je souffrais horriblement de douleurs rhumatismales, névralgies, et que j'avais essayé de tous les remèdes, sans succès. Depuis que j'ai employé votre Salsepareille, j'ai obtenu un soulagement complet.

Je suis certifié, que depuis plusieurs années je souffrais horriblement de douleurs rhumatismales, névralgies, et que j'avais essayé de tous les remèdes, sans succès. Depuis que j'ai employé votre Salsepareille, j'ai obtenu un soulagement complet.

Je suis certifié, que depuis plusieurs années je souffrais horriblement de douleurs rhumatismales, névralgies, et que j'avais essayé de tous les remèdes, sans succès. Depuis que j'ai employé votre Salsepareille, j'ai obtenu un soulagement complet.

Je suis certifié, que depuis plusieurs années je souffrais horriblement de douleurs rhumatismales, névralgies, et que j'avais essayé de tous les remèdes, sans succès. Depuis que j'ai employé votre Salsepareille, j'ai obtenu un soulagement complet.

Je suis certifié, que depuis plusieurs années je souffrais horriblement de douleurs rhumatismales, névralgies, et que j'avais essayé de tous les remèdes, sans succès. Depuis que j'ai employé votre Salsepareille, j'ai obtenu un soulagement complet.

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL. PATRON: Mongr. l'Évêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs.

W. Workman, Président; A. LaRoque, V. Président; François Hicks, Secrétaire; L. H. Holton, Damase Masson, Nelson Davis, H. Judah, L. T. Drummond.

Le Président et le Vice-Président se réunissent tous les samedis, à six heures du soir, au Bureau de la Banque, pour discuter les affaires de la Banque.

Le Président et le Vice-Président se réunissent tous les samedis, à six heures du soir, au Bureau de la Banque, pour discuter les affaires de la Banque.

Le Président et le Vice-Président se réunissent tous les samedis, à six heures du soir, au Bureau de la Banque, pour discuter les affaires de la Banque.

Le Président et le Vice-Président se réunissent tous les samedis, à six heures du soir, au Bureau de la Banque, pour discuter les affaires de la Banque.

Le Président et le Vice-Président se réunissent tous les samedis, à six heures du soir, au Bureau de la Banque, pour discuter les affaires de la Banque.

Le Président et le Vice-Président se réunissent tous les samedis, à six heures du soir, au Bureau de la Banque, pour discuter les affaires de la Banque.

Le Président et le Vice-Président se réunissent tous les samedis, à six heures du soir, au Bureau de la Banque, pour discuter les affaires de la Banque.

Le Président et le Vice-Président se réunissent tous les samedis, à six heures du soir, au Bureau de la Banque, pour discuter les affaires de la Banque.

Le Président et le Vice-Président se réunissent tous les samedis, à six heures du soir, au Bureau de la Banque, pour discuter les affaires de la Banque.

Le Président et le Vice-Président se réunissent tous les samedis, à six heures du soir, au Bureau de la Banque, pour discuter les affaires de la Banque.

Le Président et le Vice-Président se réunissent tous les samedis, à six heures du soir, au Bureau de la Banque, pour discuter les affaires de la Banque.

Le Président et le Vice-Président se réunissent tous les samedis, à six heures du soir, au Bureau de la Banque, pour discuter les affaires de la Banque.

Le Président et le Vice-Président se réunissent tous les samedis, à six heures du soir, au Bureau de la Banque, pour discuter les affaires de la Banque.

Le Président et le Vice-Président se réunissent tous les samedis, à six heures du soir, au Bureau de la Banque, pour discuter les affaires de la Banque.

Le Président et le Vice-Président se réunissent tous les samedis, à six heures du soir, au Bureau de la Banque, pour discuter les affaires de la Banque.

Le Président et le Vice-Président se réunissent tous les samedis, à six heures du soir, au Bureau de la Banque, pour discuter les affaires de la Banque.

PILULES VÉGÉTALES ET VITALES DU DR. HALSEY. COUVERTES DE SUCRE.

PRIX TRENTE SOUS LA BOÎTE, SIX BOÎTES POUR 60 S. 3d. L'Excellence et la supériorité des Pilules du Dr. Halsey sur toute autre espèce de Pilules et purgatif, consiste dans leur propriété curative sans faire de mal à la constitution, sans donner de coliques, sans produire de faiblesse. Elles sont salutaires en tout temps et dans tous les cas, et surtout n'obligent pas celui qui les prend à interrompre ses occupations.

DES lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéris dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du DR. HALSEY. Des milliers de familles en gardent dans leurs maisons comme le plus sûr et le plus salutaire remède contre la maladie.

Le Dr. Halsey certifie que j'ai pris vos Pilules végétales sucrées, pour une dartre rougeante qui depuis 1840 me couvrait le bras droit et le poignet. Deux semaines de l'usage de vos pilules ont suffi pour me guérir, j'en prends deux le soir en me couchant. Ma santé générale s'est beaucoup améliorée.

Le Dr. Halsey certifie que j'ai pris vos Pilules végétales sucrées, pour une dartre rougeante qui depuis 1840 me couvrait le bras droit et le poignet. Deux semaines de l'usage de vos pilules ont suffi pour me guérir, j'en prends deux le soir en me couchant.

Le Dr. Halsey certifie que j'ai pris vos Pilules végétales sucrées, pour une dartre rougeante qui depuis 1840 me couvrait le bras droit et le poignet. Deux semaines de l'usage de vos pilules ont suffi pour me guérir, j'en prends deux le soir en me couchant.

Le Dr. Halsey certifie que j'ai pris vos Pilules végétales sucrées, pour une dartre rougeante qui depuis 1840 me couvrait le bras droit et le poignet. Deux semaines de l'usage de vos pilules ont suffi pour me guérir, j'en prends deux le soir en me couchant.

Le Dr. Halsey certifie que j'ai pris vos Pilules végétales sucrées, pour une dartre rougeante qui depuis 1840 me couvrait le bras droit et le poignet. Deux semaines de l'usage de vos pilules ont suffi pour me guérir, j'en prends deux le soir en me couchant.

Le Dr. Halsey certifie que j'ai pris vos Pilules végétales sucrées, pour une dartre rougeante qui depuis 1840 me couvrait le bras droit et le poignet. Deux semaines de l'usage de vos pilules ont suffi pour me guérir, j'en prends deux le soir en me couchant.

Le Dr. Halsey certifie que j'ai pris vos Pilules végétales sucrées, pour une dartre rougeante qui depuis 1840 me couvrait le bras droit et le poignet. Deux semaines de l'usage de vos pilules ont suffi pour me guérir, j'en prends deux le soir en me couchant.

Le Dr. Halsey certifie que j'ai pris vos Pilules végétales sucrées, pour une dartre rougeante qui depuis 1840 me couvrait le bras droit et le poignet. Deux semaines de l'usage de vos pilules ont suffi pour me guérir, j'en prends deux le soir en me couchant.

Le Dr. Halsey certifie que j'ai pris vos Pilules végétales sucrées, pour une dartre rougeante qui depuis 1840 me couvrait le bras droit et le poignet. Deux semaines de l'usage de vos pilules ont suffi pour me guérir, j'en prends deux le soir en me couchant.

Le Dr. Halsey certifie que j'ai pris vos Pilules végétales sucrées, pour une dartre rougeante qui depuis 1840 me couvrait le bras droit et le poignet. Deux semaines de l'usage de vos pilules ont suffi pour me guérir, j'en prends deux le soir en me couchant.

Le Dr. Halsey certifie que j'ai pris vos Pilules végétales sucrées, pour une dartre rougeante